



S A I N T
L O U I S
É N E R G I E S

Communiqué

Alors que la France organise actuellement à Paris la COP 21, avec pour objectif de limiter à 2°C le réchauffement climatique de la planète d'ici 2100, Saint-Louis Energies, localement œuvre également pour une maîtrise des émissions de gaz à effet de serre via son projet de méthanisation à Anthon (Isère).

En effet, la méthanisation des déchets organiques contribue de trois façons à la réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- En fournissant de l'énergie renouvelable à partir de biogaz, qui se substitue à des énergies fossiles.
- En produisant un fertilisant organique - le digestat - qui séquestre le carbone du sol et remplace les engrais minéraux.
- En évitant le dégagement de protoxyde d'azote et de méthane liés à la dégradation des déchets biodégradables.

L'instruction administrative de notre première demande d'autorisation d'exploiter a permis d'identifier des inquiétudes de riverains et d'élus locaux. Dans une démarche constructive, nous avons décidé de retirer le Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter de cette version afin d'élaborer un nouveau projet de méthanisation totalement distinct du premier : cette unité acceptera près de trois fois moins de gisement entrant pour une puissance installée quatre fois plus petite que le projet initial.

Par contre, nous avons tenu à garder des caractéristiques importantes à nos yeux :

- Un projet de méthanisation agricole : près de 60 % de déchets provenant d'exploitations agricoles partenaires.
- Une unité apportant également des solutions pour des déchets agro-alimentaires ou de collectivités, réglementairement admis en méthanisation.
- Une conception du projet intégrant les problématiques de limitation des impacts et de maîtrise des risques.

La présentation à la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) de ce dossier de 499 kW et moins de 27 500 t de gisement est prévue pour le premier trimestre 2016. Ainsi, une nouvelle instruction administrative sera mise en œuvre l'année prochaine.

Nous allons prochainement inviter les élus locaux, des associations de protection de l'environnement, la Chambre d'Agriculture ainsi que les acteurs clés afin de présenter cette nouvelle version. Cette présentation sera également un moment d'échange pour faire aboutir ce projet qui s'intègre dans la dynamique portée par la COP 21.

Le Président de SAINT LOUIS ENERGIES



SAINT-LOUIS ÉNERGIES
Ferme Saint-Louis - 38280 Anthon — Tél. / Fax : 09 54 13 98 03
contact@saint-louis-energies.fr
www.saint-louis-energies.fr

Siège social : Ferme Saint-Louis - 38280 Anthon / SAS au capital de 30 000 euros / RCS VIENNE 799 421 094